

FICHE DE POSTE

FICHE DE POSTE		
IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	PAP-032-FORM REP+
	INTITULE DU POSTE	Formateur académique éducation prioritaire (FAEP) 50%, Professeur des écoles Maître formateur itinérant (PEMFI) 50%
	PLACE DU POSTE	<p>Sous l'autorité de la correspondante académique éducation prioritaire auprès du recteur et de l'A-Dasen des Bouches-du-Rhône.</p> <p>Il travaille en étroite collaboration avec les co-pilotes des réseaux d'éducation prioritaire qu'il accompagne : réseaux Jean-Claude Izzo, Vieux-Port, Edgard Quinet, Versailles et avec les équipes des circonscriptions qu'ils recouvrent IEN Marseille Saint-Charles et IEN Marseille Joliette.</p>
PROFIL DU POSTE	CADRE GENERAL	<p>Circulaire n° 2014-077 du 4-6-2014</p> <p>Circulaire n°2016-148 du 18-10-2016</p>
	MISSIONS et FONCTIONS	<p>Participer à la mise en œuvre des axes du référentiel de l'Éducation Prioritaire et de la politique académique.</p> <ul style="list-style-type: none"> Elaborer, préparer, animer et assurer le suivi d'actions de formation et d'accompagnement auprès des équipes de l'éducation prioritaire, 1er et 2nd degrés, selon les demandes émanant des copilotes des réseaux, en lien avec l'offre de formation REP+ au plan académique de formation et les axes définis à l'échelle départementale (notamment suivi des 100% réussite et des liaisons intercycles et interdegrés) Mettre en œuvre des actions inscrites au plan de formation de l'éducation prioritaire et dans la politique académique des réseaux écoles-établissements. Produire et partager des ressources et des expérimentations sur le site académique EP. Participation aux temps de travail collectifs et aux instances dans le 1er et le 2nd degré : Participer aux temps de concertation entre formateurs académiques éducation prioritaire, correspondante académique de l'éducation prioritaire, chargé de mission éducation prioritaire et enseignants chercheurs de l'INSPE. Participation à des événements départementaux, académiques et inter académiques en lien avec l'éducation prioritaire. <p>Participer à l'élaboration du plan de formation départemental et de circonscription quant à la formation, au suivi et à l'accompagnement collectifs et individuels des personnels 1^{er} degré nouvellement nommés au sein des circonscriptions de rattachement :</p> <ul style="list-style-type: none"> Personnels pédagogiques nouvellement nommés en REP+ et en REP. Personnels stagiaires Personnels néo-titulaires <p>en lien avec l'équipe des circonscriptions qu'ils animent et sous la responsabilité des IEN.</p> <p>Les missions sont précisées dans une lettre de mission individuelle actualisée chaque année et font l'objet d'un rapport d'activité annuel.</p>
	COMPETENCES	<p>Expertise en pédagogie et didactique notamment sur les fondamentaux</p> <p>Compétences relationnelles.</p> <p>Compétences organisationnelles.</p> <p>Maîtrise des techniques informatiques et de communication.</p> <p>Disponibilité attendue.</p>
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	<p>Expérience en éducation prioritaire souhaitée.</p> <p>CAFIPEMF généraliste ou avec option recommandé</p>
	NOMINATION	<p>Poste à temps complet. L'enseignant est nommé à titre définitif, après une année probatoire.</p>

REGIME HORAIRE	Régime horaire des personnels administratifs de la DSDEN et du rectorat.
MODALITES DE CANDIDATURE	Les enseignants candidatent exclusivement par l'application COLIBRIS. Les modalités sont explicitées sur la circulaire publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches du Rhône n° 164 du 28 février 2022.
CONTACT	odile.aubert@ac-aix-marseille.fr stephane.ferraioli@ac-aix-marseille.fr